



Pourquoi vos élus CGT boycottent le Comité Technique Local du 9 et du 17 janvier ?

La loi de finance pour 2018 se traduit par la suppression de 1600 postes au Ministère des Finances et de 1648 postes pour la seule DGFIP, soit plus que le nombre d'agents de la DDFIP Isère (1573 agents au premier janvier 2017).

Une fois de plus la DRFiP n'est pas épargnée et doit décliner les nouvelles suppressions d'emplois. Le solde de - 5 emplois est trompeur et doit être relativisé :

- La création du service RH supra-départemental, implanté à Saint Etienne, amputera notre service RH, de 12 agents (8 cadres B et 4 cadres C).
- Des transferts de missions, (création du Pôle Gestion des Consignation, SFACT,...) apportent 16 emplois.

Le premier constat est une perte de proximité avec le service RH, très présent pour répondre aux sollicitations des agents.

En second, l'absence d'information sur la charge de travail du Pôle de Gestion des Consignations nous fait craindre que les effectifs implantés ne soient pas à la hauteur des besoins.

L'ensemble de ces mesures étant déjà acté par la DG, les élus ne pourraient que contester la localisation des 9 suppressions d'emplois restantes. **Il n'est pas question pour la CGT de siéger avec comme seule « marge de manœuvre » de proposer que les suppressions de postes se fassent dans d'autres services.**

Depuis de nombreux mois maintenant, le « dialogue » social conduit par le Directeur n'est que mépris pour les agents et leurs élus. Il reste sourd aux demandes des agents mobilisés qui l'interpellent sur ses choix de gestion. Mais en plus, il ne respecte pas les règles et ses obligations. L'ordre du jour de ce CT le prouve encore : le premier point, pour avis, est le transfert au PRS du recouvrement des créances du contrôle fiscal externe acté au premier janvier alors que le CT est convoqué une semaine après.

Quel crédit pourront donner les agents du PRS aux vœux de notre directeur sensés apporter les conditions d'un épanouissement professionnel, lorsqu'ils devront faire face à leurs nouvelles charges de travail ? Les emplois correspondants seront implanté dans 8 mois ! Mais y aura-t-il des agents au 1^{er} septembre dans ce service ? Rien n'est vraiment sûr.

NON, LES SUPPRESSIONS D'EMPLOI A LA DGFIP NE SONT PAS A LA MARGE.

Le démantèlement de la DGFIP est en marche ! Les futures suppressions d'emploi et les restructurations vont être d'un niveau jamais atteint. Les conclusions de CAP 2022 qui seront présentées fin mars, permettront à chacun de se faire une idée.

D'ores et déjà, la CGT Finances Publiques ne peut cautionner la destruction de notre réseau, le transfert d'activité aux investisseurs privés et l'abandon de certaines missions. La section CGT ira à la rencontre des personnels pour définir ensemble une démarche revendicative permettant de faire échouer ces attaques.